

Les ravages de l'inceste

dans «Le Fils Favori» de Joël Arès

Un titre autodérisoire qui recèle l'histoire à la fois bouleversante et renversante d'un jeune homme de vingt-huit ans sur lequel s'est abattu, de onze ans à seize ans, un fléau redoutable nommé l'inceste, tel un injuste châtement.

Joël Arès coulait son enfance dans une atmosphère familiale délétère, embrumée par la violence répétitive de son père sur la personne de sa mère qui, en pleine fête foraine normande, lui lâcha sa petite main pour aller à la rencontre de la mort. Une mort accidentelle et tragique dont les causes restent à jamais indéterminées, et qui s'avérait de surcroît inacceptable pour un enfant de neuf ans qui allait être livré à la merci de son boucher de père, lequel ne manquait pas de l'entraîner sur les rives de l'inceste jusqu'à l'âge de seize ans. Le cri de la victime se traduit comme suit : «*J'avais donc douze ans et nous en étions arrivés à cela. L'indifférence et la violence extrême en journée, le rituel du «bonne nuit» réduit à sa plus simple*

expression au moment de se coucher et le rythme enfiévré des nuits en l'honneur du Dieu phallus.

Une situation on ne peut plus inattendue pour un «*Fils favori*», un véritable cauchemar : «*Mon père me prenait de force sur ses genoux, me déculottait, me claquait les fesses avec violence tandis que durcissait son sexe tout contre le mien du fait de la position dans laquelle je me trouvais contre lui.*» Quel traumatisme pour un enfant qui aimait follement sa mère. Une mère dont la sévérité n'altérait en rien son esprit de sacrifice qui ne manquait pas de culpabiliser cet orphelin laissé-pour-compte, multipliant ses visites au cimetière, une échappatoire, un asile sûr pendant les heures sombres et difficiles auprès d'un père dénaturé. Fuyant la maison paternelle

à l'âge de seize ans pour retrouver sa dignité, Joël Arès allait faire face à d'autres déboires affectifs comme : se faire abuser par des hommes âgés tout en ayant la conviction «*d'être la putain de son père.*» Vivant ses déconvenues comme une malédiction imputée à ses relations sexuelles avec son géniteur, il culpabilisait au point de se sentir un être répulsif dont il ne supportait guère le reflet dans la glace. Pupille de la DDASS, il s'accrochait à ses études universitaires comme à une bouée de sauvetage. Cependant, seul face à son destin d'homosexuel, il ne demandait qu'à être compris et accepté. Aussi ressentait-il à vingt-six ans le besoin de se confier à sa fratrie à laquelle il adressa une lettre. Quelle ne fut sa déception en se voyant lâché et hué par les

deux uniques personnes en qui il croyait le plus. Il ne lui restait qu'une carte à jouer : régler ses comptes avec l'auteur de ses jours, lequel est également l'auteur de ses atroces souffrances. Peine perdue. Ses vérités sont taxées «*d'affabulations.*» Toutefois, il a réussi à déplacer son père pour le verbaliser et verbaliser son mal en même temps. Quel exploit ! Enfin le voilà soulagé de lui avoir déclaré que «*les parents ne couchent pas avec leurs enfants et que cela est interdit par la loi.*» Ayant réussi à déloger l'effigie du démon qu'il croyait incarner en lui, Joël Arès n'entend plus baisser les bras. Il a fini par trouver la voie de l'auto-découverte en rompant avec le silence qui le rendait solidaire de son passé-prison, son passé ghetto. Convenons avec Jean-Yves

Revault dans «*Ecrire pour se guérir*» qu'«*Après une phase difficile de prise conscience et de libération de nos systèmes de valeurs qui signe la fin de notre être apparent, l'écriture nous connecte à notre être réel.*» «*Le Fils Favori*» de Joël Arès est un plaidoyer en faveur de tous ceux qui comme lui ont connu le poids de la souffrance surtout quand elle puise ses racines dans l'inceste qui «*transmute*» la nature-même de ces victimes. Et pour cause, il avance : «*J'ai été une âme féminine prise au piège dans un corps d'homme avant que d'être un homme pris par la fièvre du désir pour le corps masculin.*» Par ailleurs, quand l'inceste est le fait du géniteur-même de la victime, ne peut-on pas lui trouver un facteur inhérent ? Cela dit, il semble que l'incestueux, n'ayant pas eu le privilège de vivre dans son corps le phénomène gestationnel qui le lierait intimement à sa progéniture durant sa vie intra-utérine,

éprouve une certaine frustration dont il ne se remet pas. Cette frustration générerait des pulsions non refoulées chez les sujets faibles ou «*à risques*» qui passeraient à l'action à des «*moments privilégiés.*» Cependant, les rapports de la mère avec sa progéniture peuvent être charnels sans affectations sexuelles puisque pendant la période gestationnelle il se produit une véritable symbiose entre le couple mère-foetus. Avec l'expulsion du foetus, c'est-à-dire la naissance, la relation materno-infantile va devenir d'autant plus tangible que l'allaitement crée un lien à la fois charnel et affectif entre les deux êtres. Notons également que le foetus doit parcourir toute la sphère génitale de sa génitrice pour déboucher sur la vie aérienne. Donc, il n'y a pas de raison pour une mère de laisser germer les fruits de l'inceste dans ses relations avec sa progéniture.

Maggy de Coster